



DELEGATION NATIONALE DE L.C.L. - Le Crédit Lyonnais

15 Rue Feydeau - 75002 PARIS / BC 315.51

Tél. 01.42.95.11.80 - Fax : 01.42.95.10.55

Courrier : DELEGATION.CFD.T.CREDIT.LYONNAIS@wanadoo.fr

Site Internet : www.cfdt-lcl.org

Adresse Lotus : cfdt_délégation-nationale@lcl.fr

N°7

NEGOCIATION SALARIALE L.C.L. 2009

ET VOUS, VOUS VOUS SITUEZ OU ?

Les négociations salariales donnent lieu chaque année à des échanges statistiques et chiffrés complexes mais forts intéressants.

C'est aussi un moment privilégié pour établir comparaison et point de situation.

Le saviez-vous ?

- Au 30/09/2009, nous étions 21 793 (« actifs présents ») à LCL dont 14 897 à la BAP, 3165 à la Dsba, 969 à la DMEI, 422 à SIB et 2340 dans les autres directions.
- 17,1% des salariés ont opté pour le temps partiel. Parmi eux, 1,8% travaillent à mi-temps, 0,8% au 3/5^{ème}, 6,7% au 4/5^{ème}, 7,7% en ex-formule De Robien et quelques uns en formule temps partiel/semaines.
- Les techniciens représentent 65% toutes directions confondues.
- La population « cadres » représente environ 30% de l'effectif en BAP, 9% en Dsba, 75% à la DMEI, 90% à SIB et 61% dans les autres directions.
- LCL a, au cours de ces 9 derniers mois, fait moins appel à l'intérim par rapport à 2008 : 14 811 jours travaillés en 2009 pour 19 650 en 2008.
- Les étudiants à temps partiel sont moins nombreux en 2009 (235 contre 322 l'année précédente). Idem pour les contrats d'apprentissage (680 contre 785 en 2008).

Par contre, le nombre de contrats de professionnalisation augmente et passe de 101 à 157 en 2009.

Et les conditions de travail ?

- Les heures supplémentaires payées ont représenté 803 446€ en 2009 contre 755 754€ en 2008. 2 939 salariés ont manifestement fait ce qu'il fallait en 2009 en terme de déclaration alors qu'ils n'étaient que 2674 en 2008.
- C'est dans le réseau que l'on recense le plus de déclarations et donc de bénéficiaires : 2750 salariés.

Quid des négociations salariales ?

Prenez connaissance du tableau au verso et regardez bien votre situation car il y a de fortes chances que celle-ci n'évolue pas en 2010 !

En effet, la Direction ne veut pas distribuer de mesures générales aux salariés et reconnaît que l'enveloppe des mesures individuelles sera 2 fois inférieure à celle distribuée en 2009 !!!

Résultats

☞ soit 2 fois moins de bénéficiaires

☞ soit des montants distribués plus faibles